



# ECONEWS



ÉCONOMIE

## LE SALAIRE MINIMUM VENTILÉ PAR LA NATIONALITÉ DES SALARIÉS

La présente publication sur le salaire minimum s'inscrit dans le cadre d'un plus grand projet d'étude de la population au SSM que la CSL a mené en analysant les microdonnées de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS). Pour de plus amples informations sur le SSM ainsi que sur la méthodologie sous-jacente à l'analyse, nous vous invitons à consulter la publication *Portrait de la population au salaire minimum*<sup>1</sup>. Nous tenons à préciser que les résultats et avis formulés dans cette publication n'engagent que la CSL et ne reflètent en aucun cas les opinions de l'Inspection générale de la sécurité sociale.

Presque 66 000 salariés au Luxembourg sont rémunérés au voisinage du salaire social minimum (SSM) en mars 2022. Toutefois, comment ces gens se distinguent-ils quant à leur nationalité ? La proportion de salariés rémunérés au voisinage du SSM se démarque-t-elle significativement pour une nationalité donnée aux dépens d'une autre, ou est-ce que le poids dans la population au voisinage du SSM s'explique-t-elle entièrement par le poids des différentes nationalités dans la population salariée totale ? Quid de la différence entre salaire minimum non qualifié (SSM-NQ) et salaire minimum qualifié (SSM-Q) ?

<sup>1</sup> [https://www.csl.lu/app/uploads/2023/10/20231012\\_ssm\\_complet\\_web.pdf](https://www.csl.lu/app/uploads/2023/10/20231012_ssm_complet_web.pdf)



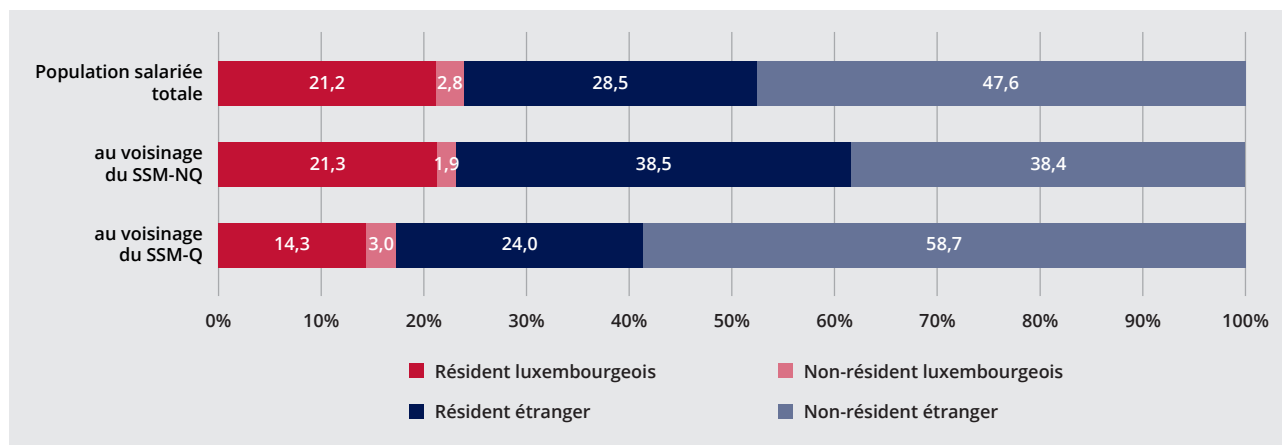
## 1. LES SALARIÉS SELON QUATRE GRANDS GROUPES

En faisant interagir nationalité et pays de résidence, l'on peut subdiviser les salariés en quatre catégories différentes, à savoir les résidents de nationalité luxembourgeoise, les résidents de nationalité étrangère, les non-résidents luxembourgeois et les non-résidents étrangers. Le groupe le plus important en termes d'effectifs est celui des étrangers non-résidents qui représentent presque 50% des salariés au Luxembourg en mars 2022. Le deuxième groupe d'importance est celui des résidents étrangers qui représentent encore plus d'un salarié sur quatre (28,5%). Les 24,0% des salariés restants sont de nationalité luxembourgeoise, majoritairement des résidents (21,2%) et minoritairement des frontaliers (2,8%).

Au niveau des salariés rémunérés au voisinage du SSM-NQ ce sont les résidents étrangers qui représentent la part de la population la plus importante avec 38,5%. Étant donné que leur poids dans la population au SSM-NQ est plus important que dans la population totale, on peut dire que les résidents étrangers sont surreprésentés au SSM-NQ. Les non-résidents luxembourgeois et étrangers sont toutefois sous-représentés au SSM-NQ, c'est-à-dire qu'ils représentent, en termes relatifs, moins de salariés dans la population salariée au voisinage du SSM-NQ que dans la population salariée totale (1,8% contre 2,8% respectivement 38,4% contre 47,6%). Pour les résidents luxembourgeois la part dans la population au SSM-NQ correspond à peu près à la part dans la population totale ; ils ne sont donc ni sur-, ni sous-représentés.

L'image est complètement inversée au niveau de la population au voisinage du SSM-Q. En effet, dans cette population les résidents, luxembourgeois et étrangers, sont significativement sous-représentés et cette sous-représentation est plus importante pour les premiers que pour les deuxièmes. En revanche, les non-résidents étrangers y sont surreprésentés en représentant presque 60% de la population au SSM-Q (contre 47,6% dans la population totale) et les Luxembourgeois non-résidents ne sont ni sur-, ni sous-représentés.

### Répartition de la population salariée selon la combinaison nationalité et résidence, en pourcentage



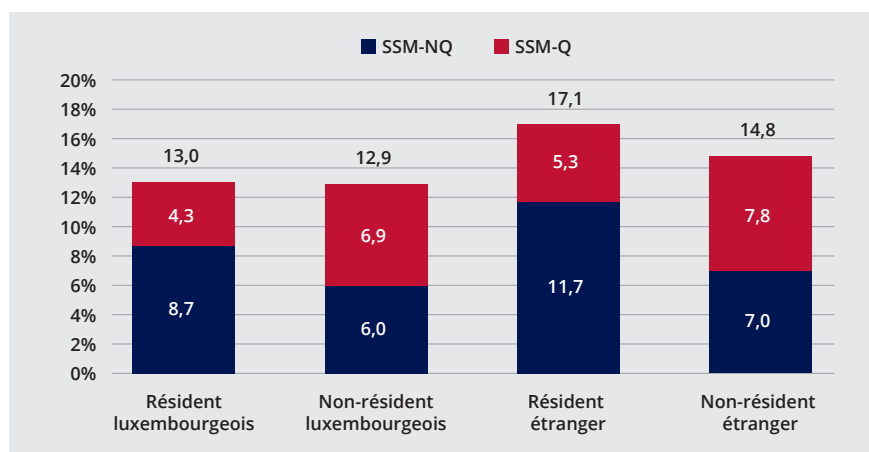
Données : IGSS ; graphique et calculs : CSL

Ces sous- et surreprésentations peuvent être visualisées par les proportions de salariés rémunérés au voisinage du SSM selon la combinaison pays de résidence/nationalité. On note que, typiquement, le taux de SSM global est plus élevé pour les étrangers que pour les salariés de nationalité luxembourgeoise. Parmi eux, il est, avec 17,1%, plus élevé pour les résidents que pour les frontaliers (14,8%). En revanche, parmi les salariés de nationalité luxembourgeoise l'on ne peut constater de différence significative entre résidents et frontaliers en ce qui concerne le taux de SSM global.

Toutefois, dès qu'on précise le niveau de SSM (SSM-NQ ou SSM-Q) des différences d'interprétations se démarquent. En effet, les Luxembourgeois résidents sont, avec 8,7%, le groupe, avec la deuxième proportion de salariés au SSM-NQ la plus élevée, derrière les résidents étrangers (11,7%), mais devant les frontaliers étrangers (7,0%) et les Luxembourgeois frontaliers (6,0%). Si le taux de SSM global est plus élevé pour les frontaliers étrangers que pour les Luxembourgeois résidents, cela est uniquement dû à un taux de SSM-Q plus élevé ; il s'élève à 7,8% pour les premiers, mais à 4,3% pour les derniers. De même, l'égalité de taux de SSM global entre Luxembourgeois résidents et Luxembourgeois frontaliers est imputable au fait d'un taux de SSM-Q qui s'élève à 4,3% pour les premiers, mais à 6,9% pour les deuxièmes.

En termes de poids du SSM-NQ et du SSM-Q dans le taux de SSM global, les Luxembourgeois frontaliers ressemblent davantage aux frontaliers étrangers qu'aux Luxembourgeois résidents qui ressemblent pour leur part aux étrangers résidents quant à la distribution du taux de SSM entre taux de SSM-NQ et taux de SSM-Q.

### Proportion de salariés au voisinage du SSM selon la combinaison pays de résidence/nationalité, en pourcentage



Données : IGSS ; graphique et calculs : CSL

## 2. ZOOM SUR LES NATIONALITÉS

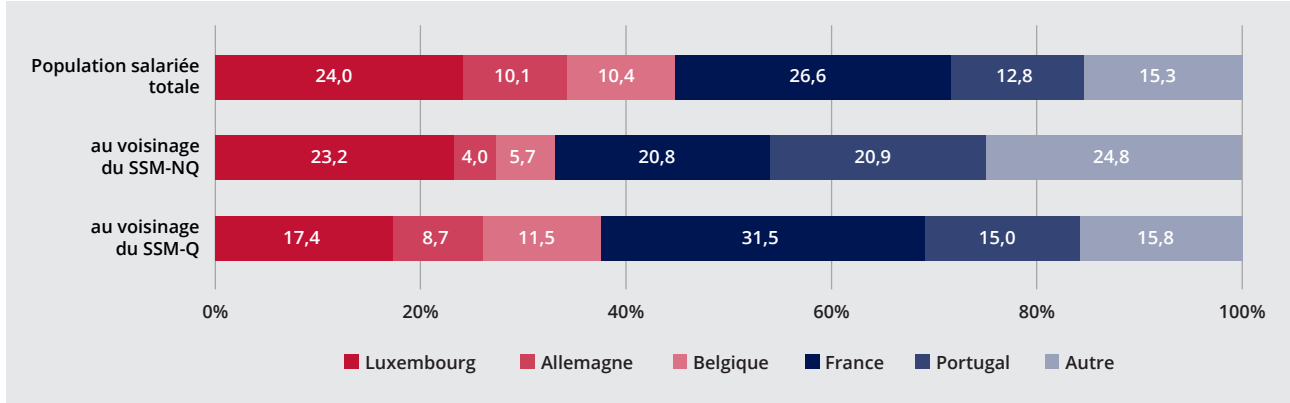
En ignorant le pays de résidence, l'on peut davantage différencier entre les salariés selon leur nationalité, quel que soit leur pays de résidence, pour noter que parmi les étrangers la situation est loin d'être homogène.

En considérant la population salariée au voisinage du SSM-NQ l'on constate que moins d'un quart d'entre eux sont de nationalité luxembourgeoise et qu'une proportion légèrement plus importante n'a ni la nationalité luxembourgeoise, ni la portugaise, ni celle d'un pays limitrophe. Les salariés de nationalité portugaise, voire française ont tous les deux un poids dans la population au voisinage du SSM-NQ qui se situe marginalement en-dessous des 21%. Pour leur part, les salariés de nationalité belge ou allemande représentent ensemble moins de 10% des salariés au voisinage du SSM-NQ.

Ces poids respectifs des différentes nationalités au sein du SSM-NQ ne se retrouvent pas forcément au niveau de la population salariée totale. En effet, l'on note que les salariés de nationalité portugaise ne représentent « que » de 12,8% de la population salariée totale, alors que leurs poids au niveau de la population au SSM-NQ dépasse les 20%. Les Portugais sont donc surreprésentés au voisinage du SSM-NQ. Une telle surreprésentation peut aussi être constatée pour les salariés d'une nationalité « Autre » : ils ne représentent que 15,3% de l'ensemble des salariés, mais quasiment 25% des salariés au SSM-NQ. En revanche, les salariés de nationalité française sont sous-représentés au SSM-NQ. En effet, ils représentent le groupe le plus important de salariés (avec 26,6%), mais que le troisième groupe le plus important au niveau du SSM-NQ avec 20,8%. Cette sous-représentation est davantage importante dans une optique relative pour les salariés de nationalité belge ou allemande qui pèsent dans l'ensemble de la population deux fois plus qu'au voisinage du SSM-NQ.

Au niveau du SSM-Q les sur- voire sous-représentations divergent significativement. À la liste des nationalités sous-représentées on trouve les nationalités luxembourgeoise et allemande qui ne pèsent qu'à 17,4%, respectivement 8,7% dans la population au SSM-Q contre respectivement 24,0% et 10,1% dans la population totale. Les salariés de nationalité portugaise restent surreprésentés au sein du voisinage du SSM-Q, même si la surreprésentation est moins forte qu'au voisinage du SSM-NQ. Les salariés de nationalité française sont eux aussi surreprésentés dans la population au SSM-Q, tandis qu'ils ne le sont pas au SSM-NQ. Finalement, en ce qui concerne les salariés de nationalité belge ou d'une autre nationalité, le poids au voisinage du SSM-Q correspond plus ou moins à leur poids dans la population totale.

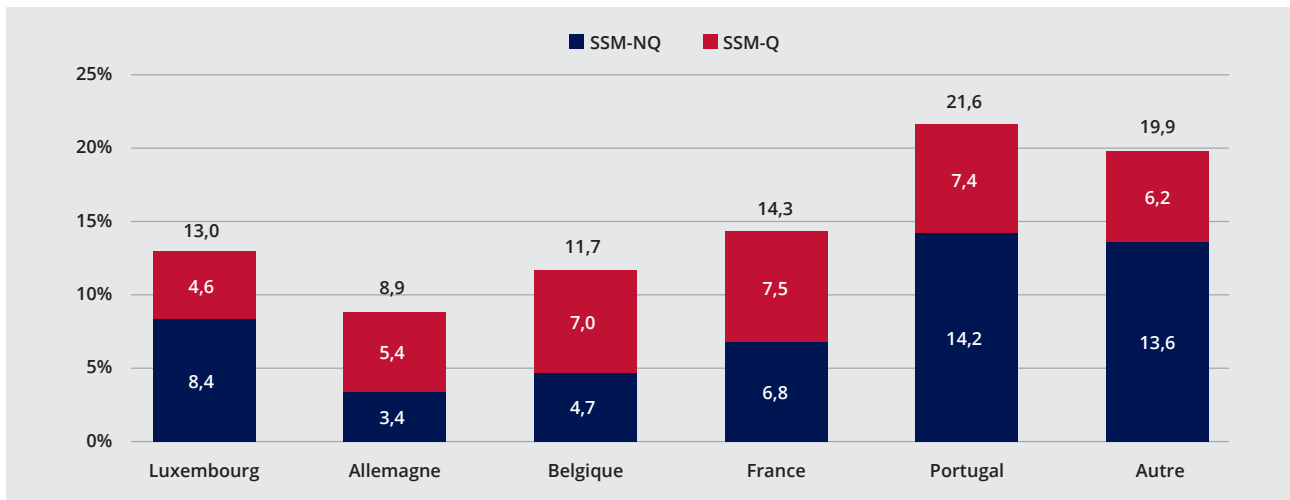
### Répartition de la population salariée selon la nationalité des salariés, en pourcentage



Données : IGSS ; graphique et calculs : CSL

Ces différences entre les nationalités sont d'ailleurs à nouveau visibles en comparant le taux de SSM des salariés. En effet, on y remarque que le taux de SSM global, mais aussi le taux de SSM-NQ est le plus élevé pour les salariés de nationalité portugaise avec respectivement 21,6% et 14,2%. Suivent les salariés avec une nationalité « Autre » avec un taux de SSM global de 19,9% et les salariés de nationalité française avec 14,3%. Dans l'autre extrémité se trouvent les salariés de nationalité allemande avec le taux de SSM global et le taux de SSM-NQ le plus faible (respectivement 8,9% et 3,4%). À noter encore que pour les salariés de nationalité luxembourgeoise, la proportion du SSM-NQ dans le SSM global est particulièrement élevée ; deux tiers des salariés au voisinage du SSM sont au SSM-NQ, tandis qu'ils sont moins de 40% chez les Allemands et les Belges.

### Proportion de salariés au voisinage du SSM selon la nationalité, en pourcentage



Données : IGSS ; graphique et calculs : CSL

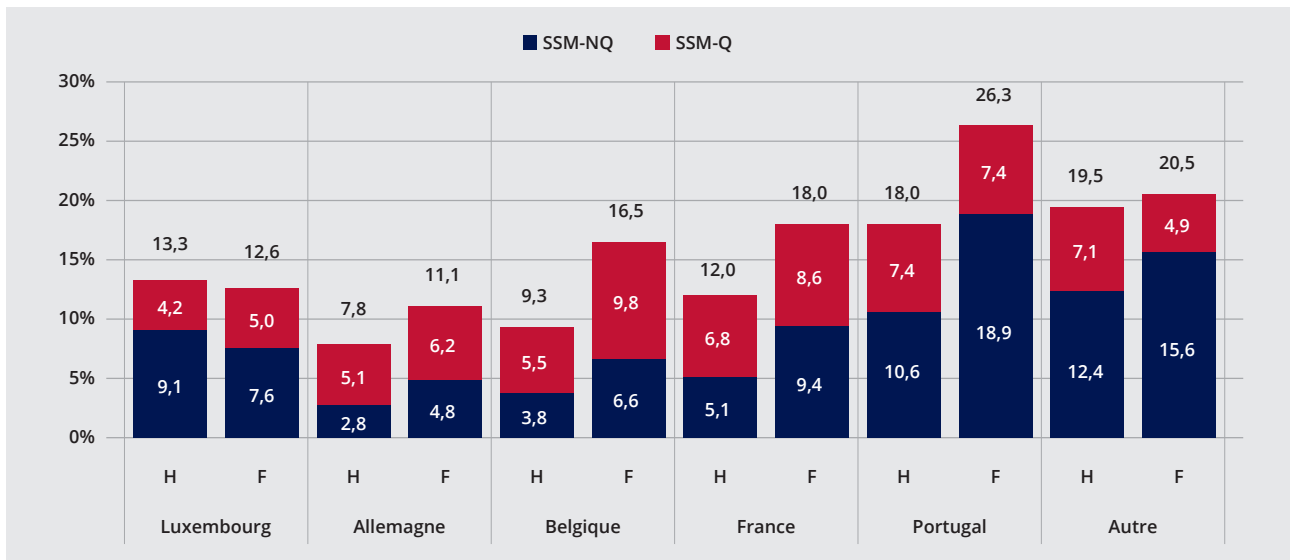
### 3. QUID DES INÉGALITÉS DE GENRE SELON LA NATIONALITÉ ?

Pour chaque nationalité, l'on peut davantage différencier les salariés selon leur genre pour ensuite comparer leur taux de SSM.

Pour les salariés de nationalité luxembourgeoise il n'existe guère de différence de genre en ce qui concerne le taux de SSM global des femmes et celui des hommes. Au niveau du SSM-NQ ce taux est plus élevé pour les hommes, tandis qu'au niveau du SSM-Q ce sont les femmes qui affichent le taux de SSM le plus élevé. En revanche, en ce qui concerne les salariés de nationalité allemande le taux de SSM est sensiblement (41%, soit 3,3 points de pourcentage) supérieur pour les femmes que pour les hommes, à la fois au niveau du SSM-NQ (75% et 2 points de pourcentage) qu'au niveau du SSM-Q (25% et 1,1 point de pourcentage). Cette surreprésentation des femmes est encore davantage importante pour les salariés de nationalité portugaise, française ou belge chez lesquels le taux de SSM global des femmes est respectivement 46%, 50% et 76% supérieur au taux des hommes. Afin de mettre en évidence les écarts absolus l'on peut soulever le cas des salariés de nationalité portugaise chez lesquels 18,9% des femmes sont rémunérées au voisinage du SSM-NQ, tandis que « seulement » 10,6% des hommes sont à ce niveau de salaire ; un écart de plus de huit points de pourcentage !

À noter encore que, sauf pour les salariés de nationalité belge ou « Autre », les écarts hommes/femmes sont très faibles au niveau du taux de SSM-Q et que les inégalités sont quasi-exclusivement explicables par le taux de SSM-NQ.

*Proportion de salariés au voisinage du SSM selon la nationalité et le genre, en pourcentage*



Données : IGSS ; graphique et calculs : CSL